

PRÉSCOLAIRE



DU 27 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE :
ENTRÉE PROGRESSIVE

À PARTIR DU 2 SEPTEMBRE :
HORAIRE RÉGULIER

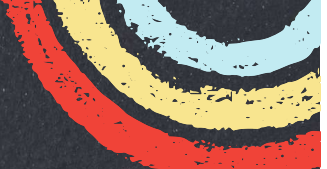


- LORS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE, VOTRE ENFANT DOIT PORTER SON ÉCUSSON
- LE 27 AOÛT, L'ENTRÉE DES ENFANTS DANS L'ÉCOLE AVEC LES PARENTS (PAR LA PORTE DU PRÉSCOLAIRE EN AVANT)
- VOTRE ENFANT DOIT AVOIR SES COLLATIONS DE LA JOURNÉE ET SON REPAS (S'IL NE MANGE PAS À LA CAFÉTÉRIA)
- SI VOTRE ENFANT DÎNE À LA CAFÉTÉRIA, VEUILLEZ VOUS ASSURER D'AVOIR COMMANDÉ SON REPAS EN LIGNE AVANT 7H00 ET D'AVOIR DES COLLATIONS
- IL N'Y A PAS DE MICRO-ONDES À L'ÉCOLE

BONNE RENTRÉE À TOUS!

ISABELLE, D'ANJOU, DIRECTRICE



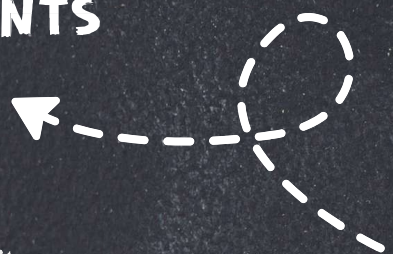


ENTRÉE PROGRESSIVE

27 AOÛT – PARENTS ET ENFANTS PRÉSENTS

GROUPE A : 8 H 00 À 9 H 00

GROUPE B : 9 H 30 À 10 H 30



28 AOÛT

GROUPE A : 7 H 35 À 11 H 00

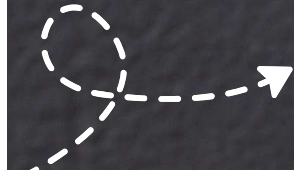
GROUPE B : 13 H À 14 H 45



31 AOÛT

GROUPE B : 7 H 35 À 11 H 00

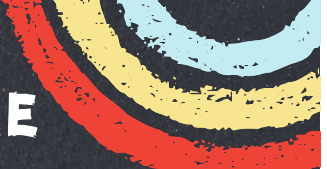
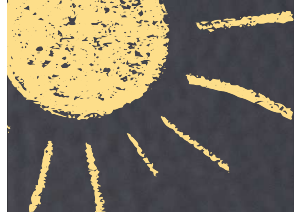
GROUPE A : 13 H À 14 H 45



1ER SEPTEMBRE

GROUPE A & B : 7 H 35 À 11 H 00

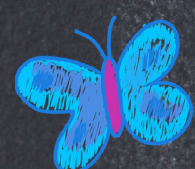




HORAIRE RÉGULIER DE L'ÉCOLE

ARRIVÉE À L'ÉCOLE : DÈS 7 H 30

LA SURVEILLANCE DANS LA COUR EST ASSURÉE À PARTIR DE 7 H 30



HEURE DU DÎNER : 11 H 06 À 13 H

- REPAS : L'ENFANT PEUT ALLER DÎNER À LA MAISON (UNE NOTE DOIT ÊTRE ENVOYÉE PAR COURRIEL À L'ENSEIGNANT ET AU SERVICE DE GARDE) OU IL PEUT MANGER À L'ÉCOLE.
- IL DOIT APPORTER SON REPAS OU VOUS DEVEZ COMMANDER SON REPAS EN LIGNE
- IL Y A INTERDICTION D'ARACHIDES ET NOIX PARTOUT DANS L'ÉCOLE POUR ÉVITER DES RÉACTIONS ALLERGIQUES CHEZ CERTAINS DE NOS ÉLÈVES
- LE REPAS DOIT ÊTRE FROID OU DANS UN THERMOS CAR IL N'Y A PAS DE MICRO-ONDES À L'ÉCOLE





FIN DES CLASSES : 14 H 45

DÉPART DES AUTOBUS : 15 H 05

- **LES ENFANTS QUITTERONT (AUTOBUS, MARCHEUR OU AVEC PARENTS) OU Iront AU SERVICE DE GARDE POUR LES ÉLÈVES INSCRITS.**
- **POUR TOUT CHANGEMENT AU SERVICE DE GARDE OU EN TRANSPORT, SVP AVISEZ-NOUS**
- **À LA FIN DE LA JOURNÉE, SEULS LES ENFANTS INSCRITS AU SERVICE DE GARDE PEUVENT RESTER DANS LA COUR D'ÉCOLE.**



POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS LES ENFANTS, L'ACCÈS À LA COUR D'ÉCOLE EST RÉSERVÉ UNIQUEMENT AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE. NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION À CE SUJET.

